



R A P P O R T A N N U E L

2022



Crédits photos: Sarah Carp, Steve Guenat et UCV

Graphisme + production: fgdesign - françois grieshaber



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Un élément qui mérite d'être mis en exergue concernant l'année 2022 est le renouvellement des autorités cantonales. Ainsi le Conseil d'Etat, principal partenaire de négociation de votre faitière, ou le Grand Conseil qui adopte en définitive le cadre juridique contraignant dans lequel l'activité communale peut se faire, ont été renouvelés. L'UCV peut saluer le renforcement de la compréhension des enjeux communaux au sein des décideurs politiques cantonaux. L'expérimentation dans la durée de plusieurs membres du gouvernement cantonal des défis auxquels les municipalités sont confrontées nous permet d'établir un dialogue concret et orienté sur l'intérêt des institutions cantonales et communales. Bien que chaque mandat politique soit distinct, le fait d'avoir un tiers du parlement qui vit de manière quotidienne les conséquences pour les communes des lois adoptées au Grand Conseil permet une meilleure prise en considération de l'échelon souvent chargé de l'exécution ou du moins de la concrétisation des politiques publiques dans de nombreux domaines.

Bien que ce renouvellement nous donne des perspectives intéressantes pour un dialogue structuré et respectueux sur les enjeux de politiques publiques nécessairement partagés entre les deux échelons, il n'enlève pas le rôle important de prise d'influence coordonné propre à l'UCV. Ainsi, grâce à des relais dans toutes les tendances politiques qui composent l'hémicycle cantonal et à des liens entretenus avec les collaborateurs de l'Etat, nous intervenons dans les différentes étapes d'élaboration des projets, lorsque les intérêts des communes sont concernés.

Pour pouvoir cependant exercer une influence positive pour nos membres, il s'agit de trouver des points de convergence au sein des organes de notre association et plus particulièrement de notre Comité. Après cette année complète de fonctionnement du Comité élu lors de l'assemblée générale de novembre 2021, nous tenons à souligner la bonne entente qui y règne. Chacun des 13 membres apporte un éclairage singulier, sans qu'il ne soit égoïste, sur les différents objets en discussion. Le sincère respect humain et l'excellente collégialité qui règnent nous permettent d'aller vers des solutions équilibrées. Ce n'est qu'avec une bonne entente entre vos représentants que nous pouvons porter un message clair au nom de toutes les communes, notamment lorsqu'il s'agit de négocier avec le Conseil d'Etat sur des sujets aussi importants que la péréquation ou la révision de la Loi sur les communes.

À l'heure où le participatif autour de projets particuliers et individualisés fait parfois plus recette auprès de la population que l'engagement dans la durée pour les institutions démocratiques, nous croyons à l'engagement durable de personnes au service des communes vaudoises. C'est dans nos institutions politiques locales que le débat démocratique a lieu et que les choix se font et s'assument.

Savoir s'abstenir de porter les divergences sur la place publique pour mieux travailler à l'établissement de solutions acceptables et durables est la manière de faire de l'UCV et celle qui prévaut dans nos communes. Parfois pas assez spectaculaire au goût de certains, cela reste notre façon d'avancer, de concrétiser et de défendre les intérêts de toutes les communes vaudoises, qu'elles soient membres de notre association, comme les 278 qui nous font confiance, ou non.



Chantal Weidmann Yenny Présidente de l'UCV

Eloi Fellay Directeur de l'UCV



ASSOCIATION

Fondée en 1909, l'UCV est l'association faîtière des communes vaudoises. Elle a pour objectifs de :

- promouvoir les intérêts et sauvegarder les compétences des communes vaudoises;
- promouvoir la formation;
- informer et consulter ses membres;
- recueillir et faire connaître (après consultation) l'avis de ses membres sur les projets qui lui sont soumis par le Conseil d'Etat;
- représenter ses membres auprès des autorités cantonales, des organismes publics ou privés.

En 2022, les communes de Commugny, d'Eclépens et d'Oulens-sous-Echallens ont rejoint l'association. Au 1^{er} janvier 2023, l'UCV compte ainsi 278 communes membres sur les 300 du canton, soit 92% des communes, lesquelles représentent quasiment 95% de la population vaudoise. L'association a à cœur de défendre l'intérêt des communes vaudoises et de les promouvoir devant les autorités et le public.

ORGANES

Afin de représenter l'ensemble des communes vaudoises dans toute leur diversité, plusieurs organes constituent l'UCV d'après ses statuts :

- Une assemblée générale des délégués où chaque commune est représentée par un nombre de délégués calculé en fonction du nombre de ses habitants. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année, afin notamment d'élire ses représentants dans les autres organes, d'approuver les comptes et les budgets et de prendre les décisions importantes pour l'association.

- Un Comité exécutif de 13 Syndics représentant respectivement les 10 districts du canton, la Ville de Lausanne et les Présidents des groupes permanents des Bourgs et Villages et des Villes. Le Comité pilote l'UCV, négocie avec le Conseil d'Etat et participe aux différents groupes de travail en lien avec les politiques publiques communales.

- Un Conseil de 50 membres, cinq par district, qui assure la représentativité des communes et délègue, entre autres, sur les enjeux touchant la vie des communes. Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2022 pour discuter de modifications législatives, de projets en consultation et d'autres thèmes d'actualité : Loi sur les communes, cybersécurité, etc.

- Le Groupe des Villes et le Groupe Bourgs et Villages qui font office de relais d'information et sont des forces de proposition et d'action.

- Une Commission de vérification des comptes composée de quatre communes, qui examine les comptes et le budget de l'association.

PRESTATIONS DE L'UCV

Lorsqu'il s'agit de discuter de l'éventuelle adhésion d'une nouvelle commune à l'UCV avec la commune intéressée, il est rassurant de constater pour le soussigné que les prestations offertes tout au long de l'année sont le premier élément abordé et bien souvent le facteur déterminant. Cela démontre que le travail fourni par l'équipe permanente en place au service de ses membres est de qualité et qu'il répond à une demande concrète et renouvelée. Je profite ainsi, en préambule de ce chapitre consacré à nos prestations, de remercier ici les personnes qui composent le secrétariat pour leur professionnalisme et leur engagement tout au long de l'année. Loin d'être un travail répétitif, les différentes missions qui nous sont confiées, nous poussent à nous améliorer. Elles nous font nous déplacer auprès de nos membres. Que ce soit pour clarifier les droits des conseillers communaux ou généraux, présenter les péréquations ou encore donner un éclairage financier neutre sur la situation particulière de la commune, ce sont des dizaines de soirées consacrées par l'équipe à nos membres lors de l'exercice écoulé. Nous espérons concrétiser ainsi les buts de notre association, en particulier celui de réunir et transmettre toute information utile ou intéressante aux membres et, sur demande, fournir des conseils aux municipalités pour les aider dans leur gestion.

La prestation principale reste le conseil individualisé fourni à nos membres. Des communes de toute taille nous sollicitent au quotidien pour obtenir une lecture juridique, financière ou un éclairage lié à l'urbanisme ou à la stratégie.

Malgré l'échéance de deux contrats à durée déterminée et le départ de Mme Lucie Von der Mühl au milieu de l'exercice qui a imprimé de son dynamisme le conseil juridico-financier de l'UCV durant son passage, le niveau de prestations en matière de conseil a pu être maintenu. Grâce à l'arrivée de deux nouvelles personnes dans la seconde partie de l'exercice et à l'engagement plus important dans les périodes transitoires de l'équipe en place, nous avons pu apporter des réponses aux plus de 633 questions qui nous sont parvenues durant l'année.

Une autre prestation reconnue et appréciée de nos membres est la mise en place de formations à destination des élus et des collaborateurs des communes. Au vu des nouveaux enjeux que doivent relever les communes, le programme du centre de formation s'est élargi avec le lancement de deux nouveaux cours, l'un consacré à la cybersécurité et le second à la gouvernance des données et stratégie numérique. Si le nombre de participants à nos formations s'est légèrement tassé en 2022, ce sont tout de même 344 personnes (contre 464 lors du basculement de législature communale) qui ont pris part aux 23 formations proposées. Cela démontre l'importance pour les participants de pouvoir sortir de leurs tâches quotidiennes pour acquérir de nouvelles compétences dont ils peuvent faire profiter leurs communes.

Enfin, au niveau du partage d'informations, de bonnes pratiques et d'éclairage sur des thématiques particulières, la qualité des quatre éditions du magazine *Point CommUNE!* est à souligner. Si le premier numéro était bruyant, le second invitait les communes à s'interroger sur leur communication. Les deux autres dossiers ont pu mettre en exergue l'important investissement des communes en matière d'art et les différents rôles et missions attribués aux collectivités locales pour faire cohabiter animaux et humains dans des espaces nécessairement limités.

Notons aussi que la barre du millier d'abonnés à la page LinkedIn de l'UCV a été franchie en 2022. Ainsi une connexion plus directe avec votre association est développée et entretenue via ce moyen d'interactions à caractère professionnel prépondérant.

Nous restons à l'écoute de vos attentes et travaillons en toute modestie et dans un souci d'amélioration constante à vous servir au quotidien.

Eloi Fellay Directeur de l'UCV



Les séances d'information sur la commission communale de recours en matière d'impôts organisées à l'automne 2022 par l'UCV ont rencontré un vif succès.

LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES COMMUNES

Les délégués et représentants de l'UCV ont œuvré dans de nombreux dossiers en lien avec les communes en 2022. Ce rapport annuel relève les principaux thèmes traités entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

LOI SUR LES COMMUNES

Début 2022, le Canton lançait une consultation préalable à la révision de la Loi sur les communes (LC) à laquelle chaque commune était invitée à répondre. Suite à celle-ci, plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied, auxquels l'UCV a activement participé. L'optique de l'UCV, dans cette révision de la loi, est de permettre aux communes de conserver leur marge de manœuvre afin qu'elles puissent rester flexibles, réactives et à l'écoute des besoins et envies de leurs populations. Les travaux de révision se poursuivent en ce début d'année 2023.

NOUVELLE PÉRÉQUATION

Après avoir entendu ses membres lors de la visite des districts de l'été 2022 à propos de la péréquation et de l'initiative SOS Communes, l'UCV poursuit les discussions et négociations avec le Canton pour une nouvelle péréquation et s'implique activement dans l'élaboration, avec le Conseil d'Etat, d'un contre-projet ambitieux à l'initiative SOS Communes.

Plus d'infos: ucv.ch/perequation

CYBERSÉCURITÉ

Après avoir notamment organisé des séances d'information sur ce thème en 2021, l'UCV a, en 2022, mis sur pied deux nouvelles formations: «Gouvernance des données et stratégie numérique» ainsi que «Cybersécurité: concepts et enjeux». Ces cours ont été jugés très utiles aux participants et sont ainsi reconduits en 2023. Par ailleurs, les discussions avec le Canton se poursuivent concernant la prévention, la réaction en cas d'attaque ou d'incident et la résilience. Une proposition, élaborée par un groupe technique, de mutualiser des

ressources au sein de l'équipe cantonale en charge de ces questions pour servir les communes a été faite à nos membres lors de la visite des districts de l'été. Le préavis étant majoritairement positif, l'UCV poursuit les discussions et négociations avec le partenaire cantonal et remonte les questions ouvertes posées par les communes.

Plus d'infos: ucv.ch/cybersecurite

Les visites des districts de l'été 2022 ont été l'occasion d'aborder le thème de la cybersécurité dans les communes vaudoises.



MCH2

Le 29 avril 2022, le groupe de travail technique MCH2 (modèle comptable harmonisé 2), piloté par l'UCV, a remis à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) un plan comptable conforme au MCH2 pour les collectivités publiques communales vaudoises, une table de traduction de l'ancien vers le nouveau plan comptable et un manuel comptable destinés aux communes et à leurs entités. Cette étape marquait la clôture du mandat confié en 2019 par l'Etat au groupe de travail. A la suite de ce mandat, la DGAIC a publié début juillet 2022 un manuel et un plan comptables MCH2, à destination des communes vaudoises. La DGAIC a ensuite demandé aux communes de se déterminer sur leur année de passage à MCH2 (2025, 2026 ou 2027). Séances

d'informations, séances de travail et d'échanges ainsi que formations sont proposées depuis 2023 par le Canton et l'UCV pour accompagner les communes dans ce changement fondamental.

Plus d'infos: ucv.ch/mch2

LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES COMMUNES

REPRÉSENTATIONS

Durant l'année 2022, le Comité de l'UCV et le personnel du secrétariat ont eu le plaisir de participer à plusieurs manifestations en lien avec les communes. De nombreuses rencontres ont également eu lieu avec les partenaires de l'UCV. 2022 a été marquée par le retour de la Journée des communes vaudoises, après deux ans d'absence en raison de la pandémie. 1650 personnes étaient ainsi réunies à Chavornay le 11 juin 2022 pour cet événement qui regroupe chaque année élus vaudois et employés des administrations communales.



1650 personnes étaient réunies à Chavornay le 11 juin 2022 pour célébrer le retour de la Journée des communes vaudoises.

PRISES DE POSITION

Une mission de base de l'UCV est d'anticiper les conséquences positives ou négatives des différentes évolutions légales en gestion et d'intervenir lorsque cela est possible. Dans ce domaine, l'année 2022 a été marquée par les consultations relatives au remplacement de la carte journalière CFF « Commune », à la répression de la mendicité, à la prise de sanctions à l'encontre d'entreprises russes dans les marchés publics, à la Loi sur les écoles de musique (LEM), au soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite

enfance ainsi qu'à la potentielle pénurie d'énergie. L'UCV s'efforce de toujours répondre et dans les délais en examinant tous les projets et changements législatifs ou réglementaires qui lui sont soumis par les autorités

cantonales voire fédérales. Les prises de position de votre faitière sont disponibles sous ucv.ch/consultations.

COMMISSION COMMUNALE DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS

A l'automne 2022, l'UCV, a organisé, en collaboration avec Me de Haller, des séances d'information à travers le canton afin de découvrir le rôle exact de cette commission ainsi que les bases légales et procédures applicables à cette dernière. La centaine de participants ayant pris part à ces séances s'est montrée vivement intéressée par la thématique et soucieuse d'appliquer correctement la législation et les procédures. La présentation faite lors de ces séances ainsi que plusieurs documents utiles en lien avec cette commission (guide pratique, FAQ et canevas de décision) sont disponibles sur le site internet de l'UCV.

Plus d'infos: ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/recours-impots

633
questions

C'est le nombre de questions juridiques, financières et en aménagement du territoire traitées par le secrétariat de l'UCV en 2022.

1300
abonnés

C'est le nombre actuel d'abonnés à la page LinkedIn de l'UCV, la page a atteint le chiffre de 1000 en 2022.

344
personnes

C'est le nombre de personnes ayant pris part en 2022 à l'une des 23 formations proposées par l'UCV.

COMPTES 2022

Les détails des comptes 2022 (compte de résultat, bilan et annexe aux comptes) et du budget 2024, le rapport des vérificateurs des comptes, ainsi que la synthèse de l'organe de révision sont disponibles dans l'espace membre de notre site internet.



Jean-François Clément, Syndic de Renens et membre du Comité de l'UCV, est délégué de l'UCV au Conseil de politique sociale.

PRÉCISIONS

Les charges de l'exercice 2022 se montent à CHF 1'519'310.- alors que ses produits s'élèvent à CHF 1'590'754.- Le résultat final s'élève ainsi à CHF 71'444.-. Ce bénéfice résulte tant d'une compression des charges de personnel liée à une vacance que d'une diminution de charges d'impression liée à une meilleure numérisation. A noter que l'organisation de la Journée des communes vaudoises est reflétée aussi bien dans la part correspondante de produits (ventes de prestations) que dans des charges (charges administratives) augmentées.

Les écarts par rapport au budget 2022 s'expliquent principalement par les montants de cotisations en hausse, des formations en baisse car 2021 avait été une année exceptionnelle (post-COVID et nouvelle législature), et la diminution de charges courantes déjà mentionnée.

Au vu des avancements dans le projet de collecte de taxe de séjour en lien avec les plateformes de réservation en ligne, la réserve y dédiée a été partiellement utilisée et reconstituée pour un montant de CHF 10'000.-

Le fonds de réserve pour fluctuation en cours de législature a été alimenté du solde du résultat et de la diminution de la réserve pour projet de taxe de séjour, soit un montant de CHF 76'444.-. Cette attribution a toujours pour but de pérenniser le financement des prestations offertes par l'association.

Des commentaires relatifs à l'exercice 2022 figurent dans l'annexe aux comptes, mise à disposition dans l'espace membre du site internet de l'association.

VÉRIFICATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2022

Les comptes 2022 de l'Union des Communes Vaudoises ont été approuvés par le Comité dans sa séance du 14 mars 2023.

L'organe de révision, la société fiduciaire Fidinter SA à Lausanne, a révisé les comptes 2022 selon la procédure du contrôle restreint. Lors de ce contrôle, elle n'a pas rencontré d'indice permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Enfin, les représentants des communes d'Etagnières, d'Etoy, de Faoug et de Féchy composent la commission de vérification des comptes 2022. Leur rapport sera déposé auprès du secrétariat avant l'assemblée générale 2023, conformément aux statuts de l'UCV.

COMMUNES VÉRIFICATRICES POUR L'EXERCICE 2023

Féchy (commune de liaison)
Ferreyres
Fey
Fiez

COMPTE DE RÉSULTAT 2022 (COMPARÉ AU BUDGET 2022 ET AUX COMPTES 2021) ET BUDGETS 2024 ET 2023

Chiffres arrondis à l'unité supérieure

| | Comptes 2022 CHF | Budget 2022 CHF | Comptes 2021 CHF | Budget 2024 CHF | Budget 2023 CHF |
|--|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|--------------------|
| PRODUITS | 1 587 093 | 1 563 540 | 1 487 192 | 1 645 100 | 1 565 579 |
| Cotisations membres | 1 279 769 | 1 262 840 | 1 266 373 | 1 300 000 | 1 273 079 |
| Publications | 4 938 | 700 | 14 371 | 600 | 2 000 |
| Ventes de prestations | 302 386 | 300 000 | 206 448 | 344 500 | 290 500 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | -164 454 | -168 000 | -190 932 | -209 800 | -175 000 |
| Charges de marchandises destinées à la revente | 0 | -2 500 | -1 298 | 0 | -2 500 |
| Charges de prestations de tiers | -168 590 | -169 500 | -194 089 | -213 800 | -176 500 |
| Déductions sur les charges | 4 136 | 4 000 | 4 455 | 4 000 | 4 000 |
| CHARGES DE PERSONNEL | -1 025 954 | -1 153 485 | -1 045 815 | -1 156 400 | -1 127 740 |
| Charges salariales | -798 269 | -929 780 | -807 370 | -921 700 | -918 990 |
| Prévoyance professionnelle | -114 069 | -125 355 | -121 400 | -131 300 | -123 000 |
| Charges d'indemnisation | -71 681 | -74 500 | -55 094 | -88 400 | -74 500 |
| Autres charges de personnel | -41 935 | -23 850 | -61 951 | -15 000 | -11 250 |
| LOCAUX, ADMINISTRATION, ADI | -307 773 | -376 900 | -212 791 | -330 200 | -376 200 |
| Charges de locaux | -40 500 | -40 500 | -42 400 | -41 500 | -40 200 |
| Charges administratives | -248 816 | -324 000 | -157 761 | -280 700 | -323 000 |
| Amortissements et dépréciation d'actifs | -15 238 | -12 000 | -11 817 | -8 000 | -12 000 |
| Intérêts financiers (bancaires et postaux) | -3 219 | -400 | -813 | 0 | -1 000 |
| ACTIVITES ANNEXES | -21 129 | 0 | -3 145 | -9 000 | -10 000 |
| Produits accessoires taxe de séjour à reverser | 0 | 0 | 0 | 200 000 | 0 |
| Produits accessoires cybersécurité | 0 | 0 | 0 | 410 000 | 0 |
| Charges d'administration de l'EIAP | -7 653 | 0 | -3 145 | -9 000 | -10 000 |
| Charges externes projet taxe de séjour | -13 476 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Montants reversés aux communes taxe de séjour | 0 | 0 | 0 | -200 000 | 0 |
| Montants reversés au Canton cybersécurité | 0 | 0 | 0 | -410 000 | 0 |
| EXCEDENT DE PRODUITS / CHARGE D'EXPLOITATION | 67 783 | -134 845 | 34 510 | -60 300 | -123 361 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 3 661 | 0 | 10 886 | 0 | 0 |
| Produits exceptionnels | 3 661 | 0 | 10 886 | 0 | 0 |
| EXCEDENT DE PRODUITS / CHARGE AVANT AFFECTATION | 71 444 | -134 845 | 45 396 | -60 300 | -123 361 |
| AFFECTATION DU RESULTAT | -71 444 | 0 | -45 396 | 0 | 0 |
| Attribution à la réserve pour fluctuations en cours de législature | -76 444 | 0 | -30 396 | 0 | 0 |
| Attribution au fonds de réserve pour projet taxe de séjour | -8 476 | 0 | -15 000 | 0 | 0 |
| Utilisation de la réserve pour projet de taxe de séjour | 13 476 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| EXCEDENT DE PRODUIT / CHARGE NETTE VIREE A BENEFICE REPORTE | 0 | -134 845 | 0 | -60 300 | -123 361 |



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

Chiffres arrondis à l'unité supérieure

| Actifs | 2022 | 2021 | Variation |
|------------------------------|----------------|----------------|------------------|
| | CHF | CHF | CHF |
| Disponibles | 678 041 | 594 813 | 83 228 |
| Caisse | 80 | 84 | -4 |
| CCP | 69 501 | 77 609 | -8 108 |
| BCV compte courant | 509 560 | 418 219 | 91 341 |
| BCV compte épargne | 98 900 | 98 901 | -1 |
| Réalisables | 47 855 | 57 931 | -10 076 |
| Débiteurs | 1 128 | 1 512 | -384 |
| Autres débiteurs / décomptes | 0 | 132 | -132 |
| Actifs de régularisation | 46 727 | 56 287 | -9 560 |
| Immobilisés | 24 427 | 39 665 | -15 238 |
| BCV compte garantie loyer | 8 275 | 8 275 | 0 |
| Mobilier de bureau | 8 486 | 14 463 | -5 977 |
| Ordinateurs | 7 666 | 16 927 | -9 261 |
| | 750 323 | 692 409 | 57 914 |

| Passifs | 2022 | 2021 | Variation |
|--|----------------|----------------|------------------|
| | CHF | CHF | CHF |
| Exigibles à court et moyen termes | 45 177 | 58 707 | -13 530 |
| Créanciers / Passifs de régularisation | 45 177 | 58 707 | -13 530 |
| Fonds de réserve | 472 482 | 401 038 | 71 444 |
| Fonds de réserve générale | 50 000 | 50 000 | 0 |
| Fonds de réserve pour projet taxe de séjour | 10 000 | 15 000 | -5 000 |
| Fonds de réserve EIAP | 10 000 | 10 000 | 0 |
| Fonds de réserve pour fluctuations en cours de législature | 402 482 | 326 038 | 76 444 |
| Capital | 232 664 | 232 664 | 0 |
| Bénéfice reporté | 232 664 | 232 664 | 0 |
| Bénéfice de l'exercice après affectation | 0 | 0 | 0 |
| | 750 323 | 692 409 | 57 914 |

Durant l'année 2022, l'UCV a eu le plaisir d'accueillir Eve Zeender, en qualité de conseillère en gestion financière publique et comptable ainsi que Guillaume Fürst, en tant que juriste. Ces recrutements ont eu lieu suite à plusieurs départs. Lucie Von der Mühl, directrice adjointe, conseillère en gestion financière publique et comptable a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et a quitté l'association fin juillet 2022. Par ailleurs, Alexandre Le Bloc'h, conseiller en gestion financière publique, et Zoé Guichon, juriste, ont rejoint d'autres entités, leurs contrats à l'UCV étant arrivés à leur terme.

Fin 2022, le secrétariat de l'UCV est composé des huit personnes suivantes:

| | |
|-----------------------|--|
| Eloi Fellay | Directeur, Conseiller en stratégie et gestion financière publiques et Responsable des formations |
| Stéphanie Andrzejczak | Chargée de communication et du magazine <i>Point CommUNE!</i> |
| Guillaume Fürst | Juriste |
| Tamara Giczi | Assistante exécutive et Coordinatrice des formations |
| Robin Hottelier | Conseiller en aménagement du territoire |
| Valérie Moreno | Webmaster et Chargée de l'annuaire des communes vaudoises |
| Amélie Ramoni-Perret | Juriste |
| Eve Zeender | Conseillère en gestion financière publique et Comptable |



Le secrétariat de l'UCV à fin 2022. De gauche à droite et de haut en bas : Eloi Fellay, Tamara Giczi, Valérie Moreno, Eve Zeender, Amélie Ramoni-Perret, Guillaume Fürst, Stéphanie Andrzejczak et Robin Hottelier.



COMITÉ EXÉCUTIF

Fin 2022, le Comité est constitué des personnes suivantes :

| | |
|-------------------------------|---|
| PRÉSIDENTE | Chantal Weidmann Yenny Syndique de Savigny |
| VICE-PRÉSIDENTS | Philippe Jobin Syndic d'Echichens Grégoire Junod Syndic de Lausanne |
| PRÉSIDENT GROUPE DES VILLES | Daniel Rossellat Syndic de Nyon |
| PRÉSIDENTE BOURGS ET VILLAGES | Christine Chevalley Syndique de Veytaux |
| MEMBRES | Jean-François Clément Syndic de Renens Monique Hofstetter Syndic de Penthéréaz Eric Küng Syndic de Payerne Yvan Luccarini Syndic de Vevey Frédéric Mani Syndic de Dully Alain Monod Syndic d'Epalinges Olivier Petermann Syndic de Lignerolle Jean-Marc Udriot* Syndic de Leysin |

**M. Udriot a remplacé M. Lanz au sein du Comité le 1^{er} septembre 2022. Comme le prévoient nos statuts, M. Udriot sera officiellement confirmé à ce poste lors de l'assemblée générale.*



Le Comité de l'UCV avec, de gauche à droite et de haut en bas : Olivier Petermann, Alain Monod, Frédéric Mani, Yvan Luccarini, Jean-Marc Udriot, Eric Küng, Monique Hofstetter, Philippe Jobin, Chantal Weidmann Yenny, Grégoire Junod, Christine Chevalley et Daniel Rossellat.
Absent sur la photo: Jean-François Clément.

RESTEZ INFORMÉS

Avec notre lettre d'information UCV-Info,
le magazine *Point CommUNE!*,
notre site internet, notre application
mobile UCV App et notre page LinkedIn.

ANNUAIRE DES COMMUNES VAUDOISES ET INSTITUTIONS

Toutes les informations sur
les communes et municipalités en ligne.

SÉANCES D'INFORMATION

Au cœur des problématiques
communales, venez échanger
avec des spécialistes !

CONSEILS

Les spécialistes de l'UCV répondent à vos
questions juridiques, financières ou en lien
avec l'aménagement du territoire.

FORMATIONS ET TUTORIELS

De nombreux cours pour maîtriser
chaque domaine de la gestion
communale: finances, communication,
ressources humaines, aménagement
du territoire, etc.

ucv.ch